

BIBLIOTHÈQUES CENTRALES DE PRÊT. FONCTIONNEMENT ET STATISTIQUES 1974.

L'activité des bibliothèques centrales de prêt (BCP) est recensée chaque année grâce aux rapports envoyés à l'administration centrale dont elles relèvent : Direction des bibliothèques et de la lecture publique (DBLP) au Ministère de l'Éducation nationale, puis au Secrétariat d'État aux Universités jusqu'en 1975, Direction du Livre au Secrétariat d'État à la Culture à partir de 1976. L'essentiel de ces données est publié régulièrement chaque année depuis 1968 dans le *Bulletin des bibliothèques de France*¹.

Rappelons que les BCP, dont l'institution remonte à 1945, ont été créées pour assurer le développement de la lecture dans les zones à faible densité de population, généralement dépourvues de bibliothèque municipale. Les BCP fonctionnent dans le cadre de chaque département et ont pour mission d'assurer le prêt gratuit de livres et, éventuellement, d'autres documents, dans les communes dont la population est inférieure à 20 000 habitants, au moyen de bibliobus. Administrativement, les BCP, sont des services d'État relevant directement de l'administration centrale. Elles sont créées à la demande des départements et en fonction des possibilités budgétaires : 6 en 1968, 3 en 1969, 3 en 1970, 2 en 1971, 3 en 1972, 4 en 1973, 4 en 1974.

On trouvera ci-après le bilan de l'activité des BCP en 1974. Cette année a été marquée par un budget en accroissement par rapport au précédent, qui a permis la création de 4 nouvelles BCP, la construction de 4 bâtiments, l'accroissement des moyens en personnel, véhicules et crédits de fonctionnement. Les résultats obtenus auprès du public révèlent une nette progression malgré la poursuite, tout au long de l'année, du mouvement de protestation des conducteurs de bibliobus, qui, commencé en 1973, s'est terminé au début de l'année 1975 après l'adoption du nouveau statut des magasiniers du service de bibliobus (décret du 4 mars 1975) et a, ici et là, perturbé quelque peu la marche des services.

I. CHAMP D'ACTIVITÉ

Les crédits inscrits au budget de l'exercice 1974 ont permis la création de 4 BCP, celles des Alpes-de-Haute-Provence, du Finistère, de la Vendée et de la

1. Pour les statistiques 1973, voir « *Bull. Bibl. de France* », n° 8, août 1975, p. 375-393.

Haute-Vienne. Notons qu'il existait antérieurement dans le département de la Haute-Vienne un service départemental de lecture publique subventionné par la DBLP dont la BCP a pris la succession. Quant à la BCP du Finistère, son arrêté de création et sa mise en service n'interviendront qu'en 1975. On remarquera qu'en 1974 l'apport des Alpes-de-Haute-Provence, de la Vendée et de la Haute-Vienne accroît le champ d'action des BCP de 736 communes supplémentaires représentant 712 643 habitants selon le recensement de 1968.

Le bilan d'activité présenté dans cet article ne concerne pas ces BCP créées en cours d'année, ni la BCP de la Nièvre qui, bien que créée l'année précédente, n'a pas été en mesure de commencer ses tournées avant janvier 1975.

Par rapport à l'année précédente, 245 communes supplémentaires correspondant à 730 536 habitants ont été desservies, ce qui porte le total des communes desservies par les BCP en 1974 à 16 512, soit une population de plus de 16 millions d'habitants (cf. tableau 3, 3^e et 4^e colonnes). Du fait de la création chaque année de nouvelles BCP, le pourcentage de population réellement desservie par rapport à l'ensemble de la population à desservir dans les villes de moins de 20 000 habitants reste stationnaire : 70,20 % alors qu'il était de 69,88 % en 1973, 70,58 % en 1972, 69,99 % en 1971.

II. ACCROISSEMENT DES MOYENS D'ACTION

Moyens financiers.

a) *Investissement*

En 1974, les autorisations de programme pour la construction et l'équipement mobilier des BCP se sont élevées à 8 000 000 F, en légère augmentation par rapport à 1973 où elles atteignaient 7 560 000 F compte tenu d'un crédit de 360 000 F transféré du budget de la Délégation à l'aménagement du territoire.

b) *Fonctionnement* (voir tableau 1)

Au total, les crédits de fonctionnement des BCP en 1974 se sont élevés à près de 36 500 000 F, soit une augmentation par rapport à 1973 de 34,2 %. Notons que les années 1973 et 1974 ont connu une progression régulière et à peu près équivalente du budget, assurant ainsi un bon fonctionnement des services.

Les crédits se répartissent de la façon suivante :

— personnel, rémunérations principales, indemnités et allocations diverses.....	19 800 000 F ¹
— fonctionnement (acquisitions, reliure, entretien, matériel)..	12 066 973 F
— achat de matériel automobile.....	2 762 000 F
— entretien du matériel automobile.....	1 187 200 F
— frais de tournées.....	639 381 F

1. Évaluation.

La participation financière des collectivités locales (départements, communes desservies) ou d'autres organismes a atteint 3 972 909 F, en accroissement de 8,7 % par rapport à 1973. Toutefois, il faut remarquer que l'augmentation de cette participation n'a pas crû dans la même proportion que les crédits d'État puisqu'elle représentait 13,1 % des dépenses ordinaires en 1972, 11,8 % en 1973 et seulement 9,8 % en 1974.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement des BCP (État et collectivités locales), s'est élevé à 40 428 000 F, soit 2,50 F par habitant des communes desservies (2 F en 1973) et 1,84 F par habitant de toutes les communes de moins de 20 000 habitants (contre 1,47 F en 1973). Le tableau 1 indique la répartition des différents postes de dépenses selon l'origine des crédits. On constatera que les crédits nécessaires à la rémunération du personnel représentent toujours le poste de dépense le plus important (51,5 %) en légère augmentation par rapport à 1973 (51,1 %). Loin derrière, apparaissent les dépenses d'achat de livres et autres documents : périodiques, disques, diapositives, soit 8 648 536 F. Elles représentent 21,4 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et correspondent à une dépense de 0,88 F par habitant des communes desservies (alors qu'elle était de 0,46 F en 1973) et 0,40 F par habitant de toutes les communes de moins de 20 000 habitants (contre 0,33 F en 1973). On notera que, contrairement aux crédits d'État, les crédits ouverts par les collectivités locales sont davantage utilisés pour les acquisitions de documents (37,9 %) que pour la rémunération du personnel (26 %).

Enfin, la part consacrée aux achats des livres et documents et à leur équipement représente au total 27,1 %, les « autres dépenses », c'est-à-dire les frais d'entretien, de chauffage, d'éclairage, d'eau, de location, de mobilier, matériel, fournitures de bureau, n'atteignent que 9,2 % de l'ensemble des dépenses, ce qui s'explique par le fait qu'un grand nombre de BCP étaient encore installées dans des locaux provisoires, exigus et bon marché. Toutefois, au fur et à mesure de leur installation dans des bâtiments neufs, la part de ces dépenses tend à s'élever ainsi qu'en témoigne la progression : 7 % des dépenses en 1972, 8,2 % en 1973 et 9,2 % en 1974.

Bâtiments.

En dehors de l'acquisition de matériel et de mobilier pour les BCP installées dans des bâtiments construits l'année précédente, les autorisations de programme de l'exercice 1974 ont permis le financement de 4 bâtiments : 3 centrales et 1 annexe. Il s'agit des centrales de l'Aisne (1 500 m²), des Pyrénées-Atlantiques (1 200 m²) et de la Martinique (800 m²) ainsi que de l'annexe de Noyal-Pontivy (450 m²) dans le Morbihan.

Cette même année, un bâtiment financé en 1972 a été mis en service, celui de la BCP du Lot-et-Garonne (1 200 m²), ce qui porte à 23 le nombre de locaux financés depuis l'origine des BCP et mis en service avant la fin de l'année 1974

(voir tableau 2). Malgré cet effort de construction, les deux tiers des BCP étaient encore installées en 1974 dans des locaux provisoires.

Personnel.

Les effectifs budgétaires des BCP pour les années 1973 et 1974 ont été publiés dans le « Budget de la lecture publique de 1965 à 1975 » (voir *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 9-10 septembre-octobre 1975, p. 424).

Ces effectifs sont les suivants :

	Personnel scientifique	Personnel technique	Personnel administratif	Personnel de service	Total
1973	85	209	100	146	540
1974	96	242	121	176	635

Collections.

Avec leurs 6 042 000 volumes, le fonds des BCP en 1974 comportait 645 600 ouvrages de plus qu'en 1973, malgré les pertes et les éliminations nécessaires, évaluées à 81 400 volumes. Ces six millions de volumes représenteraient 37 volumes pour 100 habitants des communes effectivement desservies et 27 volumes pour 100 habitants de l'ensemble des communes devant être desservies.

Dans le même temps, les périodiques se sont accrus de 151 nouveaux titres et les disques de 4 056 unités. Dans l'ensemble, les acquisitions de documents ont été plus importantes en 1974 qu'en 1973 puisque le taux d'accroissement a été de 12 % au lieu de 10,4 % pour les livres, de 18,2 % au lieu de 13,4 % pour les disques. Quant aux acquisitions de périodiques, elles restent stationnaires (9,7 % contre 9,8 %) ce qui est normal étant donné que les périodiques sont généralement peu prêtés dans les BCP.

Véhicules.

Dix-huit bibliobus et 19 véhicules de liaison supplémentaires ont été mis en service en 1974. Le parc automobile comportait donc 156 bibliobus, dont 29 pratiquaient le prêt direct dans les communes, 26 le prêt direct dans les établissements scolaires et 101 le prêt par dépôt de livres dans les collectivités. Les véhicules

de liaison, Renault 4L, destinés à des tâches d'animation et au transport de livres dans des lieux difficilement accessibles à des camions, étaient au nombre de 54. Ces chiffres concernent les véhicules appartenant aussi bien à l'État qu'aux associations d'amis des BCP.

III. RÉSULTATS OBTENUS.

Les deux formules de prêt, par dépôt et par prêt direct, présentent chacune des avantages et des inconvénients. C'est pourquoi, loin de se concurrencer, elles se complètent. Si le prêt direct permet aux adultes, aux enfants, aux élèves, de choisir eux-mêmes sur les rayons du bibliobus les ouvrages qu'ils désirent emprunter, s'il permet au personnel de la BCP d'exercer pleinement son rôle de conseiller pédagogique et culturel auprès des lecteurs avec lesquels il est en contact directement, cette formule mobilise des moyens plus importants que le prêt par dépôt : passages plus fréquents, temps de stationnement plus long, parfois présence d'un sous-bibliothécaire supplémentaire. Mais, lorsque le bibliobus de prêt direct stationne dans la journée sur la place d'un village, il ne touche bien souvent que des « inactifs », enfants ou retraités, à moins, soit de passer en soirée, soit d'aller au-devant de la population active sur les lieux mêmes de son travail. A l'inverse, le système de prêt par l'intermédiaire d'un dépôt permet aux usagers de se rencontrer et d'échanger dans un local fixe, parfois aménagé en petite bibliothèque publique, accessible un plus grand nombre d'heures qu'un bibliobus. Mais le nombre de livres disponible est plus restreint et la sélection a été faite par le dépositaire. En outre, comme l'écrit le directeur de la BCP du Pas-de-Calais, « la fermeture de classes ou d'écoles, en raison de la baisse des effectifs scolaires en milieu rural, atteint le système là justement où il était le plus valable : dans les petites communes ». Aussi, lorsque la BCP dispose de plusieurs bibliobus, la combinaison de l'une et de l'autre formule permet de mieux adapter le service du prêt aux types de population et d'habitat.

Qu'elle prête par dépôt, par prêt direct ou en combinant les deux systèmes, la BCP suscite fréquemment, chez les lecteurs des villes de 5 000 à 20 000 habitants, un besoin de service permanent de la lecture et contribue à inciter les responsables des collectivités locales à créer une bibliothèque municipale fonctionnant avec son aide. De nombreuses bibliothèques municipales se sont constituées ainsi à partir d'un dépôt de livres important en provenance de la BCP.

Le prêt par dépôt (voir tableau 3).

Cette formule est toujours prépondérante et toutes les BCP la pratiquent car elle correspond à la forme d'action la plus adaptée aux moyens actuels de la majorité des BCP et à la façon de toucher un plus grand nombre de lecteurs.

Le nombre de dépôts desservis progresse très sensiblement par rapport aux

années précédentes (+ 6,9 % en 1974 contre + 2,6 % en 1973 et + 5,8 % en 1972), ce qui s'explique par l'accroissement des moyens et la mise en service de nouvelles BCP au cours de l'exercice précédent. 1 443 nouveaux dépôts ont donc été créés dont 856 dans des écoles (+ 5,8 % contre 2,4 % en 1973), 393 dans des mairies (+ 10,9 % contre 2 %), 19 dans des bibliothèques municipales (+ 4,7 % contre 11 %) et 175 dans d'autres collectivités (+ 7,6 % contre 3 %). Ce sont les dépôts ouverts dans les mairies qui enregistrent la plus forte progression, suivis des dépôts ouverts dans les institutions semi-publiques ou privées, de plus en plus diversifiées : entreprises, foyers ruraux, maisons de jeunes et de la culture, clubs du 3^e âge, maisons familiales de vacances, colonies, hôpitaux, organismes de loisirs ou de repos. Cet accent mis sur ce type de collectivités correspond à une volonté de toucher le public là où il se trouve momentanément rassemblé et disponible.

Un nombre très important de bibliothèques municipales (ou assimilées) des communes de moins de 20 000 habitants reçoivent un dépôt gratuit et périodiquement renouvelé de livres de la part des BCP puisque 420 d'entre elles en ont bénéficié. Cette aide en direction des petites bibliothèques municipales est particulièrement importante car elle permet l'enrichissement et l'élargissement de leur fonds et contribue à l'amélioration de leur fonctionnement par les conseils techniques donnés par le personnel des BCP. L'implantation d'un dépôt dans une mairie ou dans une bibliothèque municipale est particulièrement souhaitable car il s'agit de locaux facilement accessibles à toute la population et dont les heures d'ouverture sont plus larges que celles d'une école. Néanmoins, la part des dépôts installés dans des locaux scolaires reste toujours prépondérante (15 502 sur 22 415 soit 69,4 % de l'ensemble des dépôts), même si la proportion des dépôts scolaires tend légèrement à diminuer au cours des années puisque celle-ci était de 76 % en 1968, 74,8 % en 1969, 74 % en 1970, 72 % en 1971, 69,9 % en 1972, 69,8 % en 1973, du fait de la fermeture d'écoles dans les campagnes et d'une disponibilité moins grande des instituteurs à gérer ces dépôts.

666 700 volumes supplémentaires ont été déposés, ce qui marque une très nette progression par rapport à l'année précédente (198 800 volumes supplémentaires), dépassant même la forte progression de l'année 1972 (539 900 volumes). Le passage dans les dépôts a été un peu plus fréquent puisque le rythme de renouvellement des ouvrages dans chaque collectivité a été en moyenne de 2,6 par an, au lieu de 2,5 au cours des deux précédentes années.

Prêt direct (voir tableaux 4 et 5) .

Parallèlement à la progression du prêt par dépôt, on enregistre une extension du prêt direct à de nouvelles communes et à de nouveaux établissements scolaires.

Dans les communes, le bibliobus de prêt direct stationne à heures fixes, annon-

cées préalablement dans la presse locale, dans les lieux fréquentés du public comme les marchés, les foires et comices agricoles, les places de villages, les sorties d'usines. De 1973 à 1974, on a enregistré une augmentation de 179 points de stationnement, de 57 communes bénéficiant de prêt direct, de 7 981 emprunteurs et de 175 834 volumes supplémentaires prêtés. Au total, dans les bibliobus de prêt direct, 1 676 250 volumes ont été prêtés directement au public jeune et adulte des communes.

Quant au prêt direct scolaire, il reste essentiellement limité aux BCP expérimentales, étant donné que cette desserte systématique des écoles primaires, des CEG, des CES et des CET suppose des moyens en personnel, véhicules et ouvrages, particulièrement considérables. Les besoins des jeunes écoliers sont extrêmement importants et comme ils ne disposent pas, dans la grande majorité des cas, de bibliothèques scolaires ni de Centres de documentation et d'information (CDI), le service rendu par les bibliobus scolaires est particulièrement apprécié des élèves et de leurs professeurs.

En 1974, aux 8 départements pilotes : Aube, Cantal, Doubs, Indre-et-Loire, Haut-Rhin, Seine-et-Marne, Tarn, Territoire de Belfort, qui bénéficiaient déjà du prêt direct scolaire, s'en est ajouté un nouveau : la Charente. D'autres BCP pratiquent aussi cette formule de prêt de livres dans les écoles, mais cette activité est limitée à une minorité d'établissements. Elles figurent dans le tableau 5.

Lorsque le bibliobus pénètre dans la cour de l'école ou du collège, tous les élèves, conduits par leurs professeurs, montent dans le camion, classe après classe, et choisissent individuellement et librement les livres qu'ils désirent emprunter. Dans les BCP expérimentales, tous les établissements scolaires du 1^{er} degré et du 1^{er} cycle du second degré devraient bénéficier de ce service, quel que soit le chiffre d'habitants de la commune. En réalité, ce sont surtout les écoles des communes de moins de 20 000 habitants, champ d'action traditionnel des BCP, qui sont atteintes.

Grâce à l'apport de 4 bibliobus, de personnel et de livres supplémentaires, 956 classes nouvelles ont pu être desservies par prêt direct. On a enregistré une augmentation de 26 444 emprunteurs et 193 122 volumes de plus qu'en 1973 ont été prêtés directement dans les bibliobus scolaires.

Le prêt direct a beaucoup progressé puisque, dans les BCP expérimentales ou non, 368 956 volumes de plus qu'en 1973 ont été prêtés aux scolaires et aux adultes, ce qui équivaut à un taux de progression de 12,6 % au lieu de 9,4 % en 1973. Au total, 3 271 149 volumes ont été prêtés directement dans les communes et dans les établissements scolaires.

Prêt de livres (par dépôt et par prêt direct).

Il est difficile de savoir exactement combien de fois un livre déposé est prêté pendant une période donnée car les dépositaires ne fournissent que des statistiques très partielles et imparfaites.

On estime néanmoins, à la suite de sondages effectués il y a quelques années, qu'un volume déposé correspond à 2,5 volumes prêtés, soit pour 1974, 14 965 000 volumes prêtés ($5\ 986\ 000 \times 2,5$). On peut donc évaluer le total des volumes prêtés par les BCP à 18 236 000, contre 16 200 000 en 1973 (+ 12,5 %). Ce chiffre correspond à un prêt de 1,13 volume par habitant des communes desservies et 0,83 volume par habitant des communes à desservir (0,77 en 1973).

Animation, information, publicité.

Si les chiffres tentent de mesurer quantitativement le résultat des actions engagées eu égard aux moyens mis en œuvre, ils parviennent mal à traduire l'activité effective des BCP et ne peuvent montrer le rôle réel qu'elles ont auprès du public, notamment dans le domaine de l'animation. Or les BCP sont des agents très actifs de décentralisation culturelle. Plus leur public est dispersé, plus elles s'ingénient à faire connaître leurs ressources, sous une forme pratique et vivante, par des publications aux présentations variées, par des manifestations, par des actions de relations publiques entreprises pour sensibiliser à la lecture un public potentiel qui, sans la BCP, aurait peu de chances d'accéder aux livres d'une bibliothèque.

Il n'est pas question d'énumérer dans le détail chacune de ces activités mais de donner un aperçu des moyens utilisés.

Pour faire connaître leurs collections, 46 BCP poursuivirent en 1974 la publication de listes annuelles d'acquisitions, présentées sous une forme multigraphiée et remises à chaque dépositaire.

Parfois, ces catalogues ont mis particulièrement en valeur certains aspects des fonds : les usuels et livres d'étude (Seine-et-Marne), une collection (les « Que sais-je? » dans la Sarthe), une classe Dewey (la géographie et les voyages dans le Cher), les documents autres que les livres (catalogues de disques en Corrèze, Rhône, Tarn, Val d'Oise, catalogues de diapositives dans le Cantal, l'Indre-et-Loire et le Tarn) ou se sont adressés à un public particulier : enfants, adolescents, scolaires.

Mais, pour attirer l'attention des lecteurs sur des ouvrages qui ne sortent pas souvent, les catalogues privilégient certains thèmes, parfois liés à l'actualité ou répondant aux préoccupations du public. Les meilleurs titres du fonds de littérature enfantine ont souvent fait l'objet de catalogues spécifiques (Ain, Cher, Drôme, Gers, Ille-et-Vilaine, Lozère, Haute-Marne, Puy-de-Dôme, Haut-Rhin, Sarthe, Somme) mais d'autres sujets ont été exploités tels « Littérature et délinquance »

(Côte d'Or), « Les Travaux manuels », « La Science fiction » (Seine-et-Marne, Puy-de-Dôme), « Le Paysan dans la littérature » (Cher), « Le Racisme », « La Femme » (Marne), « L'Initiation sexuelle » (Puy-de-Dôme, Indre-et-Loire), « La Vie paysanne », « les Livres Humoristiques » (Indre-et-Loire).

Quelques-uns de ces catalogues comportent une analyse des titres ou des collections, une bibliographie sélective sur le sujet, un bref historique, des graphiques, des illustrations, des reproductions d'articles de journaux ou d'extraits de livres, constituant ainsi de véritables petites études sur la question. Citons par exemple les publications de la BCP de la Sarthe : « Passeport pour la nature » et de la BCP du Haut-Rhin : « La Monnaie et les problèmes monétaires », « Avec le bibliobus, découvrez le roman policier ». Cette BCP a également publié deux brochures destinées aux élèves : « Lire en classe avec le bibliobus », où les ouvrages sont répartis en fonction de la classe fréquentée (CP, CE1, CE2, CM1, CM2). Pour les adultes, les ouvrages proposés dans « Quelques livres choisis et analysés pour vous » sont accompagnés de brefs commentaires critiques et répartis autour de trois grands thèmes : le temps, l'espace, l'homme.

D'autres publications ne font pas référence aux fonds mais au fonctionnement des services. Les « guides du depositaire » indiquent sous la forme d'un livret illustré les opérations nécessaires au bon fonctionnement d'un dépôt (Bouches-du-Rhône, Cantal, Drôme, Corrèze, Loir-et-Cher, Lot, Nièvre, Orne, Vosges). Les « guides du lecteur » sont distribués lors du prêt direct aux emprunteurs adultes (Bouches-du-Rhône : annexe d'Istres, Seine-Maritime) ou enfants (Haut-Rhin où le « Petit guide du lecteur » est en fait un guide du petit lecteur, avec explications et illustrations appropriées). Il en est de même des brochures présentant la BCP (Haute-Marne, Tarn, Vienne) et des « répertoires des communes desservies par dépôt », portant mention, canton par canton, des noms et adresses des depositaires, des heures d'ouverture, du nombre de livres déposés (Corrèze, Haute-Marne) destinés non seulement au public mais aux élus : maires, conseillers généraux et aux personnalités intéressées comme les responsables des services départementaux, académiques, culturels. Les BCP du Val d'Oise et du Cher ont publié un index alphabétique des indices Dewey de leur fonds documentaire. Mais ce sont les « bulletins de liaison » qui rassemblent le plus d'informations sur les livres et le fonctionnement de la BCP en les présentant sous forme de brochures multigraphiées et illustrées paraissant régulièrement. On y trouve des listes de livres sur des thèmes susceptibles d'intéresser les lecteurs, des informations sur les activités en rapport avec le livre, des analyses critiques d'ouvrages récemment acquis par la BCP et dont le texte est parfois rédigé par les lecteurs ou les depositaires, ce qui crée un trait d'union entre la BCP et son public. A côté des publications antérieures qui ont poursuivi leur diffusion comme « S.V.P. livres » et « Le Liseron » (Sarthe), « Point-Chaud » (Haut-Rhin), « Le Journal des bibliothèques » (Tarn), « Le Passermuraille » (Corrèze), « Assobababus » (Seine-et-Marne), sont apparus en 1974

« Livres-service » (Bas-Rhin), « Le Journal du bibliobus scolaire » (Haut-Rhin).

La publicité faite auprès du public et des collectivités revêt des formes très variées. Comme chaque année, les documents écrits sont largement mis à contribution : tracts, dépliants, affiches et affichettes, avis de passage du bibliobus, circulaires d'information aux maires et aux enseignants, jusqu'à des moyens plus originaux tels que les cartes de vœux, les banderoles, les auto-collants (Alpes-Maritimes), les calendriers muraux (Corrèze). La radio et la télévision ont été utilisées par quelques-uns. Enfin, la présence de la BCP s'est affirmée à diverses occasions, lors de manifestations publiques telles que les foires (participation de la BCP de la Haute-Marne à la foire-exposition départementale à Chaumont), les comices agricoles (BCP du Tarn-et-Garonne à Montauban), les congrès (présentation du bibliobus de la Côte d'Or au Congrès des maires de France à Beaune), les manifestations sportives (participation des bibliobus de la BCP du Morbihan à la caravane publicitaire qui suivait une course cycliste), les marchés (présentation des livres de la BCP sur le marché d'Ispagnac en Lozère, journée d'action publicitaire autour du bibliobus de la BCP du Gers à Coutras, village où le dépôt de livres n'était pas actif, avec l'aide d'étudiants de l'IUT de Toulouse), les baptêmes des véhicules de la BCP (Loir-et-Cher).

Enfin, nombreuses ont été les BCP à participer à des manifestations culturelles très diverses. Le « *Bulletin des Bibliothèques de France* » a rendu compte dans la partie « chronique » de quelques-unes d'entre elles. Ainsi, par exemple, l'enquête sur la lecture pour les enfants, suivie d'une exposition des meilleurs livres pour les jeunes, qui a touché un millier d'enseignants et de parents d'élèves et près de 5 000 enfants du département de l'Ain, les festivals du livre pour la jeunesse de Clermont-Ferrand et de Montauban où la participation des BCP du Puy-de-Dôme et du Tarn-et-Garonne a été particulièrement active, les journées d'information écologique organisées pour la 2^e année consécutive par la BCP des Alpes-Maritimes dans le cadre du parc de Mercantour.

Mais il faudrait citer aussi la quarantaine d'expositions prêtées dans les dépôts et les collectivités, réalisées seules ou en collaboration par 32 BCP sur des thèmes aussi variés que « cartes et guides de la Drôme » (Drôme), « les oiseaux » (Hautes-Pyrénées), « Molière », « Saint-Exupéry », « Géographie et voyages » (Tarn-et-Garonne), « le livre à l'alpage » (Alpes-Maritimes), « Auvergne par les livres » (Cantal), « nature et environnement » (Cantal, Haute-Garonne), « le paysan dans la littérature » (Cher), « les sports d'hiver » (Doubs et Territoire de Belfort), « Beethoven, Wagner, Weber » (Haute-Garonne), « Arts et traditions populaires » (Lot-et-Garonne), « livres sur la Bretagne » (Morbihan), « dessins et travaux d'enfants » (Pas-de-Calais), « livres sur l'Alsace » (Haut-Rhin) ainsi que des expositions de livres pour enfants (Ain, Cantal, Charente, Corrèze, Essonne, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Martinique, Mayenne, Moselle, Puy-de-Dôme, Haut-Rhin, Rhône, Deux-Sèvres, Somme, Tarn-et-

Garonne, Yvelines). Parfois l'exposition est entièrement itinérante puisqu'elle consiste à exposer une sélection d'ouvrages dans la vitrine extérieure du bibliobus comme dans le Loiret. Il convient de noter également que ces expositions sont toujours accompagnées d'une sélection d'ouvrages à emprunter en rapport avec le thème choisi.

Quelques BCP ont proposé des choix de livres à certaines catégories d'utilisateurs. Pour les élèves des écoles, des ouvrages de différents niveaux ont été constitués en séries de 30 à 40 exemplaires pour permettre aux instituteurs de pratiquer la lecture suivie de certains livres. Bien que très appréciée des enseignants, cette formule ne saurait être généralisée car elle exige des crédits d'achat de livres très importants. La BCP de l'Indre-et-Loire a constitué un fonds spécial de romans et de documentaires sur le thème « l'enfance dans le monde » destiné aux écoles primaires. Par ailleurs, elle a poursuivi son expérience de « promotion de la lecture » dans 8 CEG et CES du département. Pour les adultes, plusieurs lots d'ouvrages sélectionnés ont été mis à la disposition de jeunes ouvriers d'une entreprise par la BCP de la Mayenne. Quatre thèmes avaient été choisis : « la faim dans le monde », « les institutions de la France », « les sports et les jeunes », « la vie dans l'entreprise ». Par ailleurs, la BCP du Pas-de-Calais constituait le fonds d'une bibliothèque pour une université populaire (Centre-Université-Économie-d'Éducation-Permanente de l'Université de Lille I) s'adressant aux travailleurs de la région de Sallaumines-Noyelles-sous-Lens dans le bassin minier. Les résultats sont très encourageants puisque cette bibliothèque comptait 800 lecteurs inscrits en 1974 dont la moitié des lecteurs actifs était composée d'ouvriers. L'initiative de cette expérience revient au regretté Edmond Guérin, directeur de la BCP du Pas-de-Calais, président de la section des bibliothèques publiques de l'Association des bibliothécaires français, disparu en pleine activité en février 1974.

Il faudrait signaler bien d'autres manifestations originales comme ces « sentiers littéraires » organisés par la BCP de la Lozère comprenant randonnées pédestres à travers les Cévennes avec lecture d'ouvrages dans leur cadre naturel (A. Chamson et l'Aigoual, J.-P. Chabrol et les « Fous de Dieu », Au pays de Marthe Boissier, sur les traces de R. L. Stevenson), les présentations de livres, lors de veillées-lecture ou de montages audio-visuels réalisés par 15 BCP, les conférences-débats et tables rondes sur divers sujets (18 BCP), les rencontres avec auteurs, éditeurs, bibliothécaires, les manifestations centrées sur la connaissance des parcs nationaux ou régionaux (Alpes-Maritimes, Corse, Lozère, Pas-de-Calais), les semaines du livre, quinzaines de la lecture, concours et festivals où les BCP ont été présentes.

Un grand nombre de ces activités d'animation ont été faites en collaboration avec des organismes éducatifs et culturels des départements. C'est ainsi que, d'année en année, la part des BCP dans l'action éducative et culturelle collective se trouve renforcée, mettant en évidence le rôle privilégié du livre et de la lecture dans ce domaine. C'est la mise en œuvre conjuguée des différentes techniques qui

viennent d'être citées qui permet aux BCP, en faisant mieux connaître leurs ressources, de réduire, autant qu'elles le peuvent, les obstacles à la lecture.

Activités de formation.

La participation des BCP à la formation professionnelle s'est exercée dans trois secteurs : formation, aide technique, information des enseignants.

Les BCP collaborent régulièrement à la formation professionnelle des futurs gestionnaires des bibliothèques en les préparant au concours de recrutement de sous-bibliothécaire, au Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB) et au diplôme décerné par l'Association des bibliothécaires français. Elles ont aussi accueilli des stagiaires provenant de l'École nationale supérieure de bibliothécaires (ENSB), de l'École nationale des Chartes et des futurs bibliothécaires-documentalistes de CDI.

Mais, une grande partie de leur travail a été absorbée par la formation administrative et technique des responsables des bibliothèques des petites communes, des maisons de jeunes, des entreprises. Pour mieux initier à la gestion d'une bibliothèque, à l'organisation des collections et à leur mode de prêt, une trentaine de BCP ont organisé des « week-ends » de formation ou des stages, parfois réguliers (tous les trimestres dans l'Aube) à l'intention des bibliothécaires et des dépositaires. La nécessité d'améliorer les connaissances professionnelles de ceux qui gèrent leurs dépôts de livres est vivement ressentie par le personnel des BCP. En effet, le rayonnement et l'efficacité d'un « relais » de la BCP dépendent essentiellement des dons personnels d'animateur et des qualités de bon gestionnaire du responsable du dépôt.

Enfin les BCP ont cherché à informer de leurs activités ceux qui sont les intermédiaires entre la bibliothèque et les jeunes lecteurs : les enseignants. A cette fin, des conférences ont été données dans des écoles normales devant les élèves-maîtres, les instituteurs en stage de recyclage et parfois, comme en Dordogne, devant les inspecteurs du département. Des visites de la BCP, des journées d'information ont été préparées à leur intention, des exposés ont été faits lors de conférences pédagogiques en accord avec l'Inspecteur d'Académie.

Mais les bibliothécaires ont besoin eux aussi d'être recyclés. C'est pourquoi un second stage national « d'animation autour du livre » a été organisé au Mans par la DBLP et l'ENSB avec l'aide de la BCP de la Sarthe et d'un conseiller d'éducation populaire de ce département. Ce stage a permis à 6 conservateurs, 3 bibliothécaires et 12 sous-bibliothécaires, dont 6 venaient d'une BCP et 15 d'une bibliothèque municipale de réfléchir sur les moyens de promouvoir la lecture, de s'initier à la technique de la « veillée lecture », de mettre en pratique des activités d'animation dans le cadre de leur bibliothèque entre les 2 sessions du stage et d'en tirer un bilan d'ensemble lors de la seconde partie qui s'est déroulée en décembre 1974.

BIBLIOTHÈQUES CENTRALES DE PRÊT. — STATISTIQUES 1974

TABLEAU 3. — CHAMP D'ACTIVITÉ, MOYENS D'ACTION ET PRÊT PAR DÉPÔTS

DÉPARTEMENTS avec date de création de la BCP	COMMUNES de moins de 20 000 habitants		COMMUNES DESSERVIES		% de la population des communes desservies par rapport à la pop. des communes à desservir	COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE						ACQUISITIONS DE LIVRES DANS L'ANNÉE		NOMBRE DE VÉHICULES (État + Asso- ciation)		COLLECTIVITÉS DESSERVIES					Nombre de dépôts effectués dans l'année	Renouvellement annuel moyen des dépôts	Nombre de livres dépôts dans l'année	
	Nombre	Population	Nombre	Population		Livres (en volumes)				Autres documents		en titres	en volumes	Bibliothèques	Véhicules de liaison	Total	Écoles	Mairies	B.M.	Divers				
						Total des livres	Enfants, jeunes	Documen- taires Adultes	Romans Adultes	Disques	Titres de pério- diques													
*AIN (1957) 1969	441	290 065	288	222 718	76 %	66 507	41 598	11 862	13 047	40	4	1 257	5 635	1	0	533	344	109	8	72	972	1,8	82 933	
AISNE 1945	828 ¹	417 914	592	352 804	84 %	122 622	62 668	27 342	32 612	80	25	2 603	7 463	1	0	759	650	47	13	49	1 518	2	184 906	
*ALPES-DE-HTE-PROV. 1974	237	108 295	créée en 1974																					
*ALPES-MAR. (1949) 1965	156 ¹	186 441	132	155 265	84 %	49 871	14 800	20 130	14 941	2	13	3 510	4 797	2	0	211	144	46	6	15	523	2,5	45 648 ²	
*ARDENNES (1954) 1973	483	232 701	351	218 079	93 %	68 256	45 305	7 886	15 065	—	36	10 083	21 276	2	1	495	312	162	—	21	1 374	2,8	89 046	
*ARIÈGE (1954) 1962	340	141 768	282	134 880	95 %	84 627	39 653	19 667	25 307	450	9	2 085	6 973	2	1	400	320	60	2	18	1 718	4,3	99 358	
*AUBE (1949) 1965	442 ¹	198 380	369	168 769	85 %	114 316	56 525	27 449	30 342	3 246	48	2 662	7 960	3	1	568	449	52	7	60	1 150	2	95 625 ²	
AVEYRON 1964	304	243 488	209	180 844	77 %	61 832	32 207	13 947	15 678	—	19	1 537	5 967	2	1	333	216	82	0	35	953	2,9	79 317 ²	
BOUCHES-DU-RHÔNE 1946	112 ¹	338 627	108	324 120	95 %	97 182	36 473	25 993	34 716	—	31	1 580	5 743	4	1	265	148	44	23	50	550	2	70 877 ²	
*CANTAL (1953) 1962	267	145 746	264	138 037	94 %	153 410	74 722	40 090	38 598	144	19	2 211	10 258	4	1	438	362	54	2	20	1 172	2,7	139 137 ²	
*CHARENTE (1948) 1966	421	265 054	361	234 816	88 %	147 767	59 627	33 290	54 850	1	—	4 512	9 925	4	1	458	411	15	6	26	1 216	2,6	278 369 ²	
*CHAR.-MAR. (1950) 1965	481	360 647	432	314 900	87 %	135 933	42 162	30 075	63 696	—	20	1 137	5 949	2	2	550	362	155	13	20	1 250	2,3	130 460	
CHER 1964	288	202 630	256	190 000	93 %	48 631	19 239	11 850	17 542	—	13	3 065	6 973	1	1	301	172	114	1	14	1 147	3,8	89 500 ²	
CORRÈZE 1967	287	176 541	195	159 912	90 %	50 514	21 140	14 001	15 373	785	27	2 469	9 877	2	1	264	178	48	1	37	780	2,9	73 169 ²	
*CORSE (1952) 1961	362	181 078	219	146 379	80 %	111 542	51 339	29 714	30 489	—	24	4 377	7 857	2	1	301	186	79	1	35	891	3	75 000 ²	
CÔTE-D'OR 1964	715	281 497	353	205 314	72 %	63 296	28 136	16 342	18 818	127	26	2 372	6 676	1	0	393	205	111	6	71	959	2,4	77 359	
DORDOGNE 1945	573	314 283	479	292 550	91 %	107 606	34 149	44 367	29 090	—	10	2 319	11 450	1	0	510	429	35	7	39	589	1,1	47 811	
DOUBS ET T. DE BELFORT 1964	738	360 508	233	182 936	50 %	177 389	116 973	22 238	38 178	—	28	3 087	16 070	5	1	283	123	73	7	80	816	2,9	137 638 ²	
*DRÔME (1948) 1965	378	226 877	292	176 369	77 %	82 393	32 032	17 000	33 361	—	3	921	5 543	1	0	657	560	35	9	53	1 309	2	75 471	
ESSONNE 1970	187	384 989	132	236 635	61 %	69 177	29 832	15 043	24 302	—	32	4 973	14 758	2	1	178	123	18	18	19	648	3,6	103 517 ²	
EURE 1956	687	347 639	318	226 813	66 %	97 044	29 831	34 848	32 365	—	28	3 103	9 932	4	1	360	285	24	5	46	670	1,9	57 253 ²	
HAUTE-GARONNE 1946	591 ¹	326 463	496	318 043	97 %	132 238	55 685	33 198	43 355	—	31	1 784	6 977	4	1	732	597	55	7	73	2 18	2,9	184 760 ²	
GERS 1973	465	163 250	89	66 058	41 %	16 534	6 196	4 847	5 491	—	20	5 678	8 325	1	1	99	35	45	3	16	136	1,4	11 010	
GIRONDE 1946	540 ¹	547 934	420	453 894	82 %	104 835	30 333	23 728	50 774	—	13	1 441	5 689	2	0	486	272	163	14	37	813	1,7	89 486	
HÉRAULT 1946	339	313 218	284 ³	275 480	94 %	156 497	55 817	29 510	71 170	1 786	32	1 697	5 892	1	1	414	215	99	10	90	611	1,5	55 502	
ILLE-ET-VILAINE 1964	356	411 254	170	252 237	61 %	64 028	33 853	17 351	12 824	—	10	2 406	8 092	1	1	210	94	81	4	31	499	2,4	85 975	
INDRE-ET-LOIRE 1946	277	313 271	275	311 965	99 %	170 236	66 486	50 354	53 396	139	16	2 387	150 29	6	8	163	59	76	6	22	1 085	6,7	103 014 ²	
ISÈRE 1945	533 ¹	515 125	403	425 435	87 %	102 618	42 000	28 618	32 000	—	28	3 172	7 947	3	0	547	451	20	9	67	870	1,6	69 767 ²	
LOIR-ET-CHER 1945	294	228 714	260	217 152	94 %	121 686	54 771	29 958	36 957	—	56	2 263	6 284	2	1	410	289	85	3	33	782	1,9	66 656 ²	
LOIRE 1973	329	376 756	50	112 907	29 %	17 378	7 709	3 671	5 998	—	—	2 410	8 970	1	1	61	44	7	3	7	199	3,3	13 499	
LOIRE ATLANTIQUE 1969	221	511 493	78	236 522	46 %	47 973	27 294	8 121	12 558	—	12	2 922	11 787	2	0	120	50	36	0	34	347	2,9	72 234	
*LOIRET (1953) 1964	347	341 987	256	294 960	87 %	100 878	45 185	28 824	26 869	—	64	4 117	11 009	2	1	382	194	140	5	43	771	2	80 230 ²	
LOT 1972	339	136 415	75	45 802	34 %	15 370	5 654	4 166	5 550	—	13	2 520	6 323	1	1	87	35	45	0	7	217	2,5	12 523	
LOT-ET-GARONNE 1957	324	237 464	249	194 857	82 %	81 108	35 462	24 507	21 139	—	54	3 800	5 946	2	0	329	218	70	3	48	635	1,9	54 804 ²	
*LOZÈRE (1953) 1965	194	82 693	162	78 345	95 %	46 390	20 224	10 855	15 311	452	23	3 384	5 327	1	1	343	248	46	2	47	1 093	3,2	103 577 ²	
MANCHE 1966	637	424 073	235	261 383	61 %	67 221	32 370	16 240	18 611	—	33	2 971	11 394	2	0	308	156	121	2	29	853	2,8	118 183 ²	
MARNE 1945	632	261 742	478	206 486	78 %	175 240	84 267	30 847	60 126	7 614	42	2 159	9 465	2	1	566	443	80	4	39	1 378	2,4	187 000 ²	
HAUTE-MARNE 1970	541	155 640	145	81 500	52 %	41 971	22 993	5 384	13 594	—	—	1 608	4 335	1	1	159	117	25	5	12	636	4	69 012	
MAYENNE 1968	274	209 762	104	126 629	61 %	42 606	20 524	9 398	12 774	—	8	2 069	5 466	1	0	125	28	72	2	23	355	2,8	54 961	
*M.-ET-MOS. (1948) 1968	595	528 745	398	285 400	53 %	46 549	20 554	12 262	13 733	—	64	2 200	6 451	2	1	454	301	71	8	74	845	1,9	51 441 ²	
*MEUSE (1950) 1965	580	173 475	326	130 780	76 %	84 084	38 624	24 805	20 655	164	29	1 398	6 148	1	0	403	305	34	3	61	1 245	3	134 931	
MORBIHAN 1967	260	431 071	186	358 769	84 %	76 362	45 345	14 630	16 387	500	15	6 834	14 928	3	1	499	343	102	7	47	1 559	3,1	215 778 ²	
MOSELLE 1951	747	767 333	370	370 413	48 %	100 316	37 470	35 051	27 795	900	29	4 163	13 244	1	1	417	356	17	7	37	816	1,9	74 412 ²	
NIÈVRE 1973	312	207 628	(4)	(4)		11 812	3 943	3 621	4 248	—	10	2 024	3 055	1	1	(4)								
ORNE 1972	506	263 454	150	79 762	31 %	40 553	26 930	7 623	6 000	—	3	5 000	20 030	2	1	166	153	6	2	5	850	5,1	58 386 ²	
*PAS-DE-CALAIS (1956) 1966	898	1 054 856	826	1 031 569	98 %	377 140	137 528	94 404	145 208	39	88	9 385	38 733	11	2	1 084	981	13	17	73	2 873	2,6	264 817 ²	
PUY-DE-DÔME 1970	472	411 673	132	209 331	50 %	42 542	20 000	9 542	13 000	—	18	4 300	8 595	1	1	1								

Associations de lecture publique.

En 1974, 10 associations de lecture publique ont été subventionnées par la DBLP pour desservir par bibliobus certains départements encore dépourvus de BCP : l'Ardèche, le Calvados, le Gard, le Jura, la Haute-Loire, l'Oise, les Pyrénées-Orientales, la Saône-et-Loire, la Savoie et la Haute-Vienne. Une d'entre elles a été transformée en BCP par arrêté ministériel du 25 juillet 1974, celle de la Haute-Vienne.

Ces services départementaux de lecture publique qui relèvent de la Ligue française de l'enseignement ou des départements qui les ont créés, ont des moyens et une activité très variables d'un département à l'autre.

Au total, si l'on ne tient pas compte du service départemental de la Haute-Vienne qui n'a fonctionné que 7 mois en tant que tel, les 9 autres associations, grâce à leurs 13 bibliobus, leurs fonds de 428 128 volumes et de 1 327 disques, ont desservi 2 666 collectivités dont 2 035 écoles, 240 mairies, 48 bibliothèques municipales ou assimilées et 343 autres dépôts où elles ont déposé, au cours de l'année, 656 725 volumes.

* * *

On constatera en conclusion que l'accroissement des moyens offerts en 1973 et 1974 a eu pour conséquence une progression assez nette des résultats obtenus par les BCP et a permis l'extension de ces services à des départements qui en étaient jusqu'alors dépourvus. Mais, malgré cette croissance budgétaire, le manque de livres, de bibliobus, et surtout de locaux et de personnel, reste particulièrement évident en regard des besoins considérables à satisfaire.

La lecture des rapports annuels en témoigne : « en dépit de l'effort considérable demandé au personnel (...) nous avons dû refuser de nombreuses demandes de passage des bibliobus » (BCP du Doubs); « nous sommes pour l'instant parvenus à une certaine saturation des tournées aussi bien pour le bibliobus des adultes que sur les bibliobus scolaires et il ne serait pas possible de desservir des écoles ou des communes supplémentaires » (BCP d'Indre-et-Loire); « malheureusement la BCP risque d'être débordée par son succès si elle ne reçoit pas très vite du personnel supplémentaire. Si on tarde trop à satisfaire les demandes de créations de dépôts en attente, la BCP décevra et ses partisans se détourneront d'elle » (BCP de la Manche), « nous nous gardons bien de faire la moindre publicité étant donné qu'il nous serait impossible de répondre à des demandes de nouveaux dépôts » (BCP de l'Isère), etc.

Ces témoignages rendent compte, autant que les chiffres, de l'immense effort qui reste à mettre en œuvre au cours des prochaines années, le premier objectif demeurant la création de BCP dans les 23 départements qui restent à pourvoir et dont la population à desservir est de 7 416 000 habitants.

TABLEAU I. — *Dépenses ordinaires des BCP*
(Répartition en milliers de francs et en pourcentage du total.)

	État		Collectivités locales (départements et communes)		Total (État + collectivités locales)	
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%
Acquisitions de livres et documents	7 142	19,6	1 506	37,9	8 648	21,4
Reliure et équipement	2 088	5,7	233	5,9	2 321	5,7
Entretien des locaux, petit matériel	2 837	7,8	899	22,6	3 736	9,2
Personnel	19 800	54,2	1 035*	26	20 835	51,6
Achat de véhicules	2 762	7,6	300	7,6	3 062	7,6
Entretien des véhicules	1 187	3,3	—		1 187	2,9
Frais de tournées	639	1,8	—		639	1,6
Total	36 455	100 %	3 973	100 %	40 428	100 %

* Ce chiffre ne concerne que le personnel rémunéré par les associations. Quelques agents sont en outre rémunérés par les administrations dont ils dépendent.

TABLEAU 2. — Construction de bâtiments de BCP, centrales et annexes, financés par la DBLP jusqu'à la fin 1974.

BCP	Année du financement	Année de mise en service	Surface
BOUCHES-DU-RHÔNE ¹	1955	1958	600 m ²
HÉRAULT	1965	1968	850 m ²
LOIRET	1965	1968	500 m ²
BAS-RHIN ²	1965	1968	1 055 m ²
RHÔNE	1965	1967	1 000 m ²
YVELINES ³	1965	1971	900 m ²
LA RÉUNION	1965	1970	500 m ²
AVEYRON	1966	1968	500 m ²
DOUBS	1966	1968	500 m ²
SEINE-MARITIME	1966	1968	500 m ²
DORDOGNE	1967	1969	500 m ²
ILLE-ET-VILAINE	1967	1969	500 m ²
AUBE	1968	1970	500 m ²
CHARENTE-MARITIME	1968	1971	450 m ²
MANCHE	1968	1971	500 m ²
MARNE	1968	1970	900 m ²
CHER	1969	1971	500 m ²
MEUSE	1969	1972	1 200 m ²
DEUX-SÈVRES	1969	1971	500 m ²
CHARENTE	1970	1972	450 m ²
TARN	1970	1971	1 500 m ²
CORSE	1971	1975	450 m ²
PAS-DE-CALAIS, annexe de Lillers	1971	(3)	450 m ²
BAS-RHIN, annexe de Villé	1971	1975	450 m ²
CANTAL, annexe de Saint-Flour	1972	1973	450 m ²
CORRÈZE	1972	1975	1 200 m ²
LOT-ET-GARONNE	1972	1974	1 200 m ²
LOZÈRE	1972	1975	450 m ²
PAS-DE-CALAIS	1972	(3)	1 600 m ²
BAS-RHIN, annexe de Sarre-Union	1972	1975	450 m ²
CANTAL	1973	1975	1 200 m ²
HAUTE-GARONNE	1973	1975	1 500 m ²
MOSELLE	1973	1975	1 500 m ²
MORBIHAN	1973	1976	1 500 m ²
HAUTES-PYRÉNÉES	1973	1976	1 200 m ²
AISNE	1974	1977	1 500 m ²
MORBIHAN, annexe de Noyal-Pontivy	1974	1976	450 m ²
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	1974	1976	1 200 m ²
MARTINIQUE	1974	1977	800 m ²

1. Bâtiment intégré dans une bibliothèque universitaire.

2. Aménagement dans le bâtiment des grandes écuries du Roi à Versailles.

3. En raison de difficultés financières, les travaux n'ont pas encore commencé.

TABLEAU 4. — Prêt direct aux adultes et aux jeunes dans les communes

BCP expérimentales	Bibliobus de prêt direct ¹	Communes desservies		Nombre de points de desserte	Nombre total d'em- prun- teurs inscrits	Nombre de volumes prêtés	Rythme de passage	Mise en route du prêt direct
		Nom- bre	Popu- lation					
Eure	3	47	92 837	79	4 310	116 329	1 mois	1969
Indre-et-Loire.....	1	28	77 540	123	948	76 026	1 mois	1963
Pas-de-Calais.....	5	99	302 834	315	17 968	413 193	1 semaine	1969
Bas-Rhin.....	3	85	135 792	172	4 267	116 864	1 mois	1969
Total	12	259	609 003	689	27 493	722 412		
BCP non expérimen- tales								
Alpes-Maritimes	1	1	180	3	25	360	3 mois	1973
Aveyron.....	—	2	6 544	2	278	3 289	1 mois	1974
Bouches-du-Rhône...	3	4	21 944	6	268	3 156	2 semaines	1974
Cher	—	1	5 000	2	190	5 200	2 semaines	1974
Corrèze	—	12	23 523	21	1 437	27 095	1 mois	1973
Corse	à la BCP	1	5 491	1	652	74 000	1 semaine	1962
Essonne	1	4	10 547	7	544	4 495	2 semaines	1973
Haute-Garonne.....	1	47	93 285	70	1 971	35 466	1 mois	1970
Isère	—	32	73 506	59	3 034	85 053	1 mois	1970
Loir-et-Cher	—	1	3 313	1	108	549	1 mois	1974
Loiret	1	10	24 917	71	2 809	83 989	1 mois	1970

Lot-et-Garonne	I	3	12 522	9	176	877	I mois	1974
Lozère	à la BCP	I	11 472	I	182	5 324	non précisé	1966
Manche	—	2	5 110	5	507	13 973	I mois	1969
Marne	I	14	18 638	14	2 100	44 000	3 semaines	1972
Meurthe-et-Moselle .	I	16	30 160	54	3 391	48 988	6 semaines	1969
Morbihan	—	20	42 995	166	3 835	57 811	2 semaines	1971
Moselle	—	2	1 664	4	142	1 139	I mois	1974
Pyrénées-Atlantiques	—	6	21 107	8	1 344	15 801	I mois	1969
Haut-Rhin	2	42	104 368	107	352	140 678	I mois	1970
Rhône	I	12	30 790	18	1 746	25 262	I mois	1974
Seine-Maritime	I	19	34 742	20	1 680	18 688	5 semaines	1973
Somme	I	29	56 175	43	3 289	89 322	I mois	1970
Tarn	I	47	93 081	54	1 725	31 904	I mois	1972
Vosges	—	5	795	6	58	384	2 mois	1973
Val-d'Oise	—	10	120 265	17	2 120	19 143	I mois	1969
Yvelines	I	14	159 801	37	3 011	26 161	I mois	1967
Guadeloupe	à la BCP	2	25 000	I	2 893	31 731	non précisé	1967
Total	17	359	1 036 939	807	43 036	953 838		
Total général.....	29	618	1 645 942	1 496	70 529	1 676 250		

1. L'absence de chiffre signifie que le BCP utilise son bibliobus à la fois pour le prêt par dépôt et pour le prêt direct.

TABLEAU 5. — Prêt direct dans les établissements scolaires — (Écoles primaires, CEG, CES et CET non intégrés)

BCP expérimentales	Biblio- bus de prêt direct ¹	Nombre de classes dans le dépar- tement	Population scolaire du dépar- tement	Nombre de classes desservies				Nombre d'em- prunteurs inscrits	Nombre de volumes prêtés	Rythme de passage	Mise en route du prêt direct
				Total	1 ^{er} degré	CET CEG CES	Autres				
Aube	1	1 753	38 899	176	176	0	0	4 650	24 152	1 mois	1973
Cantal	2	1 145	20 144	664	257	297	110	15 771	102 811	6 semaines	1969
Charente	2	2 016	44 459	279	6	273	0	14 282	163 614	1 mois	1974
Doubs et terri- toire de Belfort .	4	3 784	87 792	983	892	87	4	23 890	232 418	3 semaines	1969
Indre-et-Loire...	5	2 686	65 835	1 982	1 508	474	0	52 276	344 138	6 semaines	1960
Haut-Rhin	3	3 657	89 140	1 170	544	626	0	28 451	138 701	1 mois	1971
Seine-et-Marne .	5	4 725	111 352	1 920	1 675	245	0	45 776	318 825	1 mois	1969
Tarn	2	1 728	36 506	1 194	812	369	13	25 332	88 251	7 semaines	1970
Total	24	21 494	494 127	8 368	5 870	2 371	127	210 428	1 412 910		

BCP non expérimentales											
Isère	—	4 767	115 715	104	75	25	4	1 560	8 492	non précisé	1974
Marne	—	3 269	76 842	24	0	24	0	220	6 250	3 semaines	1973
Pas-de-Calais....	1	9 228	222 405	222	222	0	0	5 115	44 992	3 semaines	1970
Bas-Rhin	1	5 202	123 592	258	0	258	0	5 910	31 151	1 mois	1973
Somme	—	3 431	77 403	247	210	37	0	7 045	88 845	1 mois	1970
Yvelines	—	5 787	151 038	2	2	0	0	180	2 259	1 mois	1974
Total	2	31 684	766 995	857	509	344	4	20 030	181 989		
Total général..	26	53 178	1 261 122	9 225	6 379	2 715	131	230 458	1 594 899		

1. L'absence de chiffre signifie que la BCP utilise son bibliobus non seulement pour le prêt par dépôt ou le prêt direct dans les communes mais aussi pour le prêt direct scolaire.

ANNEXE

LISTE ET ADRESSES DES BIBLIOTHÈQUES CENTRALES DE PRÊT

- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'AIN, 6, rue Jules-Ferry. 01000 BOURG-EN-BRESSE. Tél. 21-57-40.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'AIN, 1, rue de l'Évêché. 02200 SOISSONS. Tél. 53-10-70.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE, avenue des Thermes. 04000 DIGNE. Tél. 31-23-46.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DES ALPES-MARITIMES, 28, avenue Valrose. 06100 NICE.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DES ARDENNES, 12, rue Bayard. 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES. Tél. 57-43-39.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'ARIÈGE, 31 bis, avenue du Général-de-Gaulle. 09000 FOIX. Tél. 65-02-81.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'AUBE, rue Montesquieu. BP 27. 10120 SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS. Tél. 43-58-74.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'AVEYRON, rue de Paraire. 12000 RODEZ. Tél. 68-22-74.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DES BOUCHES-DU-RHÔNE, 2, avenue du Général-Leclerc. 13331 MARSEILLE CEDEX 3. Tél. 64-06-16.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU CANTAL, chemin du Garric. 15000 AURILLAC. Tél. 48-37-19.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA CHARENTE, boulevard Méaudre d'Assit. BP 15. 16500 CONFOLENS. Tél. 1-75.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA CHARENTE-MARITIME, 14, rue Pierre-Loti. BP 161. 17105 SAINTES CEDEX. Tél. 93-02-86.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU CHER, Les Gibjongs, rue Jules-Bertaut. 18000 BOURGES. Tél. 24-33-25.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA CORRÈZE, Le Touron. 19011 TULLE. Tél. 26-13-89.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA CORSE, route de Cateraggio BP 39. 20250 CORTE. Tél. 73.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA CÔTE D'OR, 27, rue du Petit-Potet. BP 486. 21013 DIJON CEDEX. Tél. 30-42-10 Poste 5.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA DORDOGNE, La Grenadière, rue Albert-Pestour. 24000 PÉRIGUEUX. Tél. 53-65-56.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU DOUBS ET DU TERRITOIRE DE BELFORT, avenue de l'Observatoire. 25000 BESANÇON. Tél. 80-27-65.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA DROME, 4 bis, place des Ormeaux. 26000 VALENCE. Tél. 42-01-69.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'EURE, 3 bis, rue de Verdun. BP 113. 27003 EVREUX. Tél. 39-23-24.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU FINISTÈRE, 1, route de Brest. BP 65. 29103 QUIMPER CEDEX. Tél. 95-88-12.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA HAUTE-GARONNE, 106, rue Vauquelin. 31300 TOULOUSE-LE-MIRAIL. Tél. 40-25-24.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU GERS, École du Barrail, chemin du Barrail. 32000 AUCH. Tél. 05-40-51.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA GIRONDE, Domaine universitaire, avenue des Facultés. 33405 TALENCE. Tél. 80-67-66.

- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'HÉRAULT, 1, avenue du Val-Monferrand. 34000 MONTPELLIER. Tél. 63-28-32.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'ILLE-ET-VILAINE, avenue des Buttes-de-Coësmes. 35000 RENNES. Tél. 36-11-63.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'INDRE-ET-LOIRE, place Anatole-France. 37000 TOURS. Tél. 05-63-61.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'ISÈRE, 9, rue Lesdiguières. 38000 GRENOBLE. Tél. 44-49-31.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU LOIR-ET-CHER, Centre administratif, 34, avenue Mau-noury. 41011 BLOIS. Tél. 78-39-53 Poste 3420.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA LOIRE, Musée d'Allard, boulevard de la Préfecture. 42600 MONTBRISON. Tél. 58-00-53.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE, École de la Contrie, 103, rue du Corps-de-Garde. 44100 NANTES. Tél. 46-35-54.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU LOIRET, Domaine de la Source, chemin départemental 14. 45045 ORLÉANS CEDEX. Tél. 63-21-29.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU LOT, 2, avenue Pierre-Sémard. 46000 CAHORS. Tél. 35-24-15.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU LOT-ET-GARONNE, rue du Pont-de-Marot. BP 161. 47301 VILLENEUVE-SUR-LOT. Tél. 70-09-53.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA LOZÈRE, rue des Écoles. BP 45. 48005 MENDE. Tél. 65-06-04.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA MANCHE, rue Léon-Déries. BP 130. 50010 SAINT-LÔ. Tél. 57-17-97.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA MARNE, 200, avenue du Général-Sarraïl. 51000 CHÂLONS-SUR-MARNE. Tél. 68-19-40.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA HAUTE-MARNE, 2, rue Decrès. 52000 CHAUMONT. Tél. 03-29-19.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA MAYENNE, 5 à 9, rue Saint-André. 53000 LAVAL. Tél. 53-14-59.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE, 171, avenue de Strasbourg. 54000 NANCY. Tél. 52-83-78.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA MEUSE, 2, rue du Port. 55000 BAR-LE-DUC. Tél. 79-18-90.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU MORBIHAN, Kercado, rue Montaigne. 56000 VANNES. Tél. 66-37-51.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA MOSELLE, 6, rue Joseph-Cugnot, Zil-Borny. 57000 METZ. Tél. 74-10-60 et 74-14-41.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA NIÈVRE, Lycée Jules-Renard, boulevard Saint-Exupéry. 58000 NEVERS. Tél. 61-34-39.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'ORNE, 12, rue Charles-Aveline. 61001 ALENÇON. Tél. 26-26-78.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU PAS-DE-CALAIS, 13, place Sainte-Croix. 62022 ARRAS. Tél. 21-48-34.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU PUY-DE-DÔME, 7, cours Sablon. 63000 CLERMONT-FERRAND. Tél. 91-95-43.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, avenue des Lilas. 64000 PAU. Tél. 32-84-23 Poste 422.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DES HAUTES-PYRÉNÉES, boulevard Claude-Debussy. 65006 TARBES. Tél. 93-01-90.

- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU BAS-RHIN, 36, boulevard de la Victoire. 67006 STRASBOURG CEDEX. Tél. 61-14-76.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU HAUT-RHIN, 1, avenue Foch. 68000 COLMAR. Tél. 41-38-62.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU RHÔNE, rue de l'Armistice. 69500 BRON. Tél. 26-72-09.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA SARTHE, 99, quai Ledru-Rollin. 72000 MANS (LE). Tél. 28-86-90.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA SEINE-MARITIME, Résidence des Coquets, rue du Professeur-Fleury. BP 12. 76130 MONT-SAINT-AIGNAN. Tél. 71-26-84.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA SEINE-ET-MARNE, 20 bis, quai Rossignol. 77000 MELUN. Tél. 439-48-36.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DES YVELINES, Grandes Écuries, place d'Armes. 78013 VERSAILLES. Tél. 950-50-82.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DES DEUX-SÈVRES, 298, route de Coulonges. 79000 NIORT. Tél. 24-13-02.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA SOMME, 1, chaussée Jules-Ferry. 80041 AMIENS CEDEX. Tél. 92-12-66.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU TARN, chemin du Gô. 81000 ALBI. Tél. 54-09-73.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU TARN-ET-GARONNE, 7, avenue du 10^e-Dragons. 82000 MONTAUBAN. Tél. 03-50-90.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA VENDÉE, 114, boulevard Louis-Blanc. 85000 ROCHE-SUR-YON (LA). Tél. 37-33-20.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA VIENNE, 93, avenue du Recteur Pineau. 86034 POITIERS. Tél. 46-23-07.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA HAUTE-VIENNE, rue de l'École Normale d'instituteurs. 87000 LIMOGES. Tél. 77-36-38.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DES VOSGES, 7, rue des Fusillés de la Résistance. 88000 ÉPINAL. Tél. 82-00-95.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'YONNE, 2, place Saint-Germain. 89000 AUXERRE. Tél. 52-25-23.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'ESSONNE, boulevard Decauville. 91000 EVRY. Tél. 077-21-51.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DU VAL-D'OISE, 28, avenue du Général-Schmitz. 95300 PONTOISE. Tél. 030-33-34.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA GUADELOUPE, route du Stade Félix-Eboué. BP 102. 97103 BASSE-TERRE. Tél. 81-15-35.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA MARTINIQUE, École Normale Bâtiment n° 5, Pointe des Nègres. BP 217. 97202 FORT-DE-FRANCE CEDEX. Tél. 71-65-57.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE LA RÉUNION, place Joffre. 97400 SAINT-DENIS. Tél. 21-03-24.